RÉGION-IHEDN
POITOU-CHARENTES

COMITÉ CHARENTE

Collectivités, entreprises, Citoyens
Face aux Cyber Menaces
Comment nous défendre ?

Le comité Charente de l'Association régionale Poitou-Charentes des auditeurs de l'IHEDN (Institut des Hautes Études de Défense Nationale) et la Ville d'Angoulême organisent un colloque jeudi 4 avril 2024, à l'Espace Franquin, salle Buñuel.

Accueil dès 13h30 et début du colloque à 14h00.
Des stands permettront aux participants d'échanger directement avec les intervenants à l'issue du colloque.

Les collectivités, les entreprises et les citoyens sont conviés à cette journée qui abordera les thématiques suivantes :

- Angoulême : cas d'école d'une cyberattaque
- Quelles solutions à mettre en place ?
- Le volet judiciaire

Une pluralité de questions auxquelles répondront des experts, chacun dans leur domaine

Accueil
- Monsieur Xavier BONNEFONT – Maire d'Angoulême et Président de GrandAngoulême
- Pierre WAENDENDRIES – Vice-président de l'association régionale Poitou-Charentes des auditeurs de l'IHEDN, responsable de la Charente
- Paul MORIN – Président régional Poitou-Charentes de l'association des auditeurs de l'IHEDN
- Madame Martine CLAVEL – Préfète de la Charente

Intervenants :
- Didier SPELLA expert en cyber criminalité – Président de Mirat Di Neride – Cofondateur de CMCS
- Bruno HARTEMANN – Auditeur IHEDN Charente – ex directeur informatique
- Madame Stéphanie AOUINE – Procureur de la République
- François ELIE – Élu (Angoulême et Grand-Angoulême)
- Colonel Thierry KESSLER-RACHEL – Commandant la Base Aérienne 709 de Cognac-Châteaubernard
- Campus Régional de cybersécurité et de confiance numérique Nouvelle Aquitaine
- Le chef du détachement OFAC de Limoges
- Conseiller cyber du Groupement de Gendarmerie de la Charente
- Conseiller cyber de la Police nationale

MIRAT DI NERIDE
Cyber Sécurité

CAMPUS CYBER

Gendarmerie nationale

POLICE NATIONALE

ARMÉE DE L'AIR & DE L'ESPACE

MINISTÈRE DE LA JUSTICE
Liberté
Égalité
Fraternité

OFAC
OFFICE ANTI-CYBERCRIMINALITÉ

Entrée libre sur inscription dans la limite des places disponibles.
Collectivités, professionnels et entreprises : directement auprès de l'Association régionale Poitou-Charentes des auditeurs de l'IHEDN via le mail presidentar18@ihednpoitoucharentes.fr
Citoyens, usagers : auprès de Franquin au 05 45 37 07 37 ou par mail espace-franquin@mairie-angouleme.fr